

# LA RÈGLE DE 2



# La règle de 2



Comme organisation nous devons assurer que tout le monde est protégé de toute éventualité. Nous parlons souvent de la protection de l'enfant, il faut être conscient qu'il faut mettre en place un système pour s'assurer la sécurité des deux camps.

Pour cette raison nous mettons la règle de 2 de l'avant. Nous nous engageons à appliquer la règle de 2 pour que les jeunes se sentent en sécurité et puissent bénéficier d'un environnement sécuritaire. Aussi pour que les éducateurs puissent toujours se sentir accompagner dans le long de leur mandat d'enseignement.

La règle de 2 consiste à toujours avoir 2 éducateurs pour un jeune. Il est important de savoir qu'aucun adulte ne peut se retrouver seul avec un jeune. L'éducateur ne peut se retrouver avec 2 jeune s'il n'est pas accompagné d'un parent, d'un gérant ou d'un collègue.

L'objectif est de faire en sorte que le jeune se sent en confiance et en sécurité.



2 adultes pour 1  
enfant



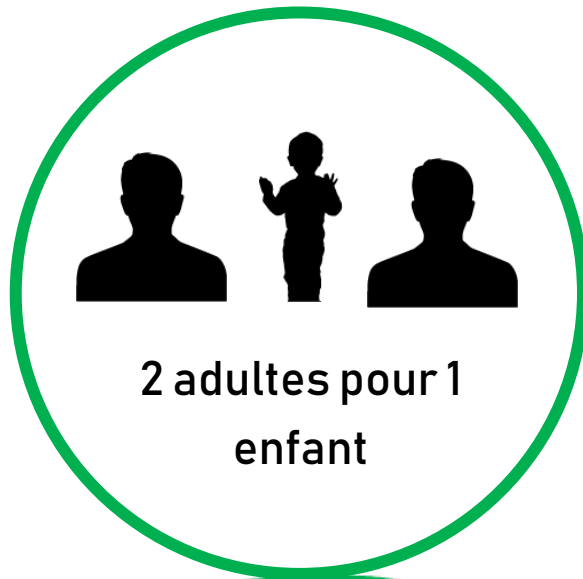
1 adulte pour 1  
enfant



2 adultes pour 2  
enfant



1 adulte pour 2  
enfant



2 adultes pour 1  
enfant



1 adulte pour 1  
enfant





Nous arrivons ainsi avoir un milieu saint et sécuritaire, et nous avons les moyens de faire face à chaque situation



Meilleur accompagnement.  
Tout le monde est en confiance.  
Donc plus concentre sur le travail fait.



Aucun jeune ne sera isoler, ou laisser à lui même



Il faut pas oublier que nous avons une responsabilité d'éducation global et à travers le soccer nous devons permettre l'épanouissement des jeunes



Une meilleur gestion de crise



La règle de 2 vient mettre les jeunes et les éducateur en confiance ce qui crée un environnement propice au développement

